



RESEAU DE LA COORDINATION DE LA  
DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE  
(RCDTI)

COLLECTIF POUR LA VERITE DES URNES  
TOGO-DIASPORA  
(CVU-TOGO-DIASPORA)



## LE VRAI BILAN DE FAURE GNASSINGBÉ : Multiplication par 3 de la dette totale togolaise par habitant en moins de 10 ans ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT DU 07 SEPTEMBRE 2024

RÉSEAU DE LA COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE (RCDTI) ET  
COLLECTIF POUR LA VÉRITÉ DES URNES - TOGO - DIASPORA (CVU-TOGO-DIASPORA)

Contact : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) qui transmettra.

La déclaration de politique générale d'un gouvernement et le poids de la dette publique de son pays sont étroitement liés et s'influencent mutuellement de plusieurs façons. Or au Togo, la *déclaration de politique générale*<sup>1</sup> de Mme la Première ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé, semble faire abstraction de ce point fondamental.

Il n'est pas question de réduire le déficit budgétaire, de revoir les orientations des politiques budgétaires dans la transparence en sortant de l'opacité actuelle due à l'absence de vérité des comptes publics, de réduire le coût des emprunts et du service de la dette du Togo, d'assurer la soutenabilité de la dette togolaise en s'assurant que la croissance économique profite à tous et équitablement, et surtout d'engager des réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité de l'économie au service de tous les citoyennes et citoyens togolais. Or, la déclaration de politique générale tente de faire croire à des avancées. Pourtant quelques chiffres sur le bilan réel sur 10 ans de l'endettement généré par Faure Gnassingbé, et le niveau de perte de souveraineté et donc de dépendance, doivent faire réfléchir toutes personnes intéressées à la libération du peuple togolais du joug du système Gnassingbé.

Dans un système autocratique et dictatorial, la déclaration de politique générale sert à enjoliver la perception d'une réalité que les faits contredisent, et surtout à influencer pour présenter un tableau idyllique de ce qui éloigne de la réalité vécue par les populations. Aussi, RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA ont choisi, malgré l'opacité des données effectives sur les comptes publics du Togo, de rappeler quelques réalités, certes dérangeantes mais non moins vraies, pour donner ou redonner envie au Peuple togolais de ne pas se tromper de « combat » dans sa lutte pour la vérité des urnes, la vérité des comptes publics et le droit à choisir dignement et sans crainte, ses propres dirigeants.

### 1. PREMIÈRE MINISTRE DU TOGO : UNE DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE PARTIALE

Conformément à la tradition de l'unilatéralisme dans le processus de contre-vérité des urnes et désignée par Faure Gnassingbé, - celui qui n'a pas pu faire autrement -, Madame la Première ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé, a présenté le 23 août 2024 la déclaration de politique générale du nouveau Gouvernement devant l'Assemblée nationale togolaise nouvellement élue au cours d'élections contestées et totalement entachées d'irrégularités à tous les niveaux d'organisation du scrutin. Mme Tomégah-Dogbé a été nommée le 20 août 2024 par Faure Gnassingbé. Les références officielles se trouvent dans les articles 95 et suivants de la Loi n° 2024-005 du 6 mai 2024 portant Constitution de la République togolaise.

La déclaration a égrené une litanie de promesses qui ne reflètent ni la volonté du Peuple togolais, encore moins la démocratie issue de la vérité des urnes. De fait, le Peuple togolais est contraint de subir la volonté d'une équipe de personnalités togolaises majoritairement rejetés par les citoyennes et citoyens togolais y compris dans la Diaspora.



En effet, l'attribution de postes décisionnels en général au Togo, politiques en particulier, relève du « fait du prince », ce qui veut dire que les postes sont très souvent attribués à toutes personnes ayant décidé de rejoindre les tenants du pouvoir et d'accepter leur politique. Or ce pouvoir est issu d'une forme moderne d'usurpation du droit dopée par une réorientation des forces de sécurité permettant de brimer le Peuple lors des élections entachées d'irrégularité graves et de fautes lourdes.

C'est ainsi qu'en plaçant en priorité l'hommage-vénération à celui qui se présente comme le Chef de l'Etat togolais, Mme Tomégah-Dogbé a soigneusement évité de faire un bilan exhaustif et vérifiable des actions passées d'acteurs gouvernementaux dont la longévité au pouvoir sans partage, ne peut relever que de la démocrature, cette forme de manipulation formelle des outils électoraux pour assoir une dictature militaro-ésotérique aux visages civil et clanique. En utilisant sans aucune forme de redevabilité l'argent des contribuables et les moyens de l'Etat pour assoir une hégémonie assumée, le système Gnassingbé, tente d'élargir son cercle d'affidés en débauchant au sein des partis de l'opposition historique, quelques éléments dont la droiture et la loyauté envers leur parti d'origine, demeurent un mystère, sinon une révélation pour ceux qui l'ignoraient.

C'est donc ainsi que le Togo de Faure Gnassingbé est en train d'imposer, ce dans un processus long pouvant atteindre les 12 mois :

- d'une part, une transition unilatérale entre la sortie de la 4<sup>e</sup> République fondée sur une 3<sup>e</sup> révision unilatérale du 19 mai 2019 de la Constitution de 1992 ; et
- d'autre part, une 5<sup>e</sup> République dont la Constitution du 6 mai 2024, qui confine à une ablation de tous les contrôles par le Peuple togolais, a été promulguée dans le Journal officiel de la République togolaise sans que les citoyennes et citoyens togolais n'en connaissent la vraie teneur.

Le système Gnassingbé, qui perdure sous forme dynastique de père en fils depuis 57 ans, établissant un véritable record mondial de longévité, s'est constitué en bandes organisées pour s'assurer que la voix du Peuple togolais ne soit jamais entendue, mais qu'elle soit remplacée par celle, déformée au moyen de la désinformation, du pouvoir en place et de ses relais de communication. Ne pas prendre ce point en considération constitue souvent une erreur de parallaxe de nombreux combattants de la Liberté qui confondent la lutte contre une dictature militarisée avec un tête civile et une démocratie de façade qui leur fait miroiter des possibilités de « dialogues » où seul *in fine*, celui qui les initie gagne et décide.

Après avoir promulgué la loi de Changement complet de la Constitution togolaise en catimini, hors de toute procédure légale constitutionnelle, Faure Essozimna Gnassingbé pour se donner l'image falsifiée d'un « démocrate » a choisi de faire approuver l'Assemblée nationale qui est dominée par son parti UNIR (Union pour la République), parti dominé, sans démocratie interne et sous le contrôle de lobbies locaux ayant fait allégeance aux militaires togolais et à Faure Gnassingbé.

Aussi, la déclaration de politique dite « générale » au Togo qui perpétue la gouvernance de l'arbitraire et de la peur au profit d'un groupe restreint de privilégiés au Togo doit être requalifiée pour refléter la vérité et la réalité : Il s'agit d'une déclaration de politique partielle pour les privilégiés. En l'absence d'un bilan objectif sur les 10 dernières années de la Gouvernance de Faure Gnassingbé, cette deuxième déclaration de politique dite « générale » de Mme la Première Ministre est dégagee de tout engagement de responsabilité et de redevabilité vis-à-vis du Peuple togolais. Il n'est pas étonnant donc que l'Assemblée nationale dont les membres sont désignés selon un processus électoral privilégiant systématiquement les candidats du parti au pouvoir, le RPT/UNIR, ne peut en aucun cas désapprouver une telle déclaration, ce qui aurait alors entraîné la démission de la Première ministre.

Pourtant face à une possible condamnation juridique de tout le processus électoral et du changement constitutionnel par une Cour de justice indépendante, c'est tout le parlement togolais qui devrait se rendre à l'évidence. A savoir que seule la démission collective serait la meilleure option pour encore sauver le peu d'honneur de chacun des députés



qui ont voté et approuvé cette déclaration politique non contraignante politiquement, mais contraignante en termes d'endettement et donc de pertes de souveraineté du Togo.

## 2. TRANSITION VERS LA 5<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE SUR LA BASE D'UNE FEUILLE DE ROUTE 2020-2025 DE LA 4<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE

Lorsqu'on passe en revue les différents axes, programmes, et actions qui ont été approuvés par tous les députés présents à la solde du système Gnassingbé, sauf deux issus de l'opposition, il faut bien constater qu'il s'agit moins de faire le bilan réel du Premier gouvernement de Mme Tomégah-Dogbé ainsi que des Gouvernements précédents que de tenter terminer la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Il ne restait plus que 18 mois pour se rendre compte que les aspirations et attentes des populations ne sont pas au rendez-vous. Il suffit de citer le pouvoir d'achat, la pauvreté abjecte, la corruption, les carences en matière de droit à la santé pour tous, un toit pour tous, l'accès stable et pérenne à l'électricité pour tous ou encore des transports décents et sécurisés pour tous, pour constater qu'il existe un fossé abyssal entre les « en-haut-d'en haut » et les en-bas-d'en bas ». Or, pour tenter désespérément de maintenir le faux-semblant d'une stabilité politique, le système Gnassingbé s'emploie activement pour déstabiliser toutes les oppositions en recourant aux subterfuges, aux menaces, aux débauchages de personnalités des partis d'opposition, au chantage, à la peur, aux emprisonnements arbitraires, etc. Comme en témoigne encore la présence de plus d'une centaine de prisonniers politiques identifiables et recensés dans les geôles nauséabondes du pouvoir Gnassingbé.

Aussi, face à la peur de quitter le système dit « présidentiel » pour un système dit « parlementaire », Faure Gnassingbé voit le danger de changer de fonction en devenant le « président du conseil » tout en cédant sa place à un Président honorifique conformément à la nouvelle Constitution de mai 2024. Aussi, il faut considérer l'actuel Gouvernement de Mme la Première ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé comme une continuité de l'ancien système en attendant une opportunité de s'assurer les pleins pouvoirs effectifs après la période actuelle de transition. Il fallait donc nécessairement faire croire que la reconduction de Tomégah-Dogbé correspondait à une tentative d'aller vers un gouvernement non pas d'union nationale, mais un Gouvernement d'élargissement national sur des bases unilatérales.

Les transhumances et vagabondages de certains ténors de l'opposition vers le soutien au système Gnassingbé ne doivent pas étonner. Faut-il rappeler les cas de M. Isaac Tchiakpé de l'Union des Forces du Changement (UFC), ou M. Joseph Gomado, ex- Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ? La lutte collective pour la libération du Togo a régulièrement été « plombée » par cette approche que certains dans les réseaux sociaux qualifient d'alimentaire alors que les intéressés se défendent en expliquant que c'est pour le Togo.

Dans sa déclaration de politique générale du 23 août 2024 devant l'Assemblée nationale, Mme la Première Ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé a mis en valeur des sujets aussi divers que la paix, la sécurité, l'économie, l'agriculture, la santé, l'eau et l'éducation<sup>2</sup>, etc. La généralité permet de fuir tous engagements et surtout toutes responsabilités. On aurait apprécié le bilan de la politique de Faure Gnassingbé dans chacun des domaines évoqués. Or, alors que cette équipe déclare vouloir améliorer le bien-être du Peuple togolais, la réalité tend à démontrer le contraire. Il s'agit de l'amélioration de l'arrogance d'un petit nombre formaté à la méthode Gnassingbé pour usurper l'essentiel des richesses du pays à leur profit et/ou au service d'intérêts étrangers.

Le problème est Mme la Première ministre s'est exprimée devant la première législature d'une Assemblée nationale sous égide de la nouvelle Constitution qui est entrée en fonctions le 21 mai 2024, faisant entrer le Togo en 5<sup>e</sup> République. Or, ce parlement est totalement et religieusement acquis à la cause du système Gnassingbé et ne reflète en rien la grande diversité des opinions et des choix du Peuple togolais.



Dans son allocution et en rappelant le contexte socio-économique difficile de gouvernance du Togo, Mme la Première Ministre fait dans l'euphémisme. Elle oublie de faire son propre bilan et évite soigneusement de faire celui de celui qui l'a désignée, « contraint ou forcé », selon certains réseaux sociaux. Néanmoins, les deux responsables de l'exécutif togolais demeurent solidairement les premiers responsables de la situation calamiteuse d'une grande majorité du Peuple togolais. Il s'agit du triptyque suivant :

- usurpation des richesses au profit d'une oligarchie qui ne crée pas d'emplois et n'offre pas de salaires décents ;
- inégalité dans la répartition et la distribution de la richesse ; et
- maintien institutionnel dans l'ignorance, la peur et la pauvreté ;

De fait, la transition vers la 5<sup>e</sup> République au Togo confiée à Mme la Première Ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé, repose sur une feuille de route 2020-2025 de la 4<sup>e</sup> République. Faut-il comprendre que la 5<sup>e</sup> République se fera sans Mme Victoire Tomégah-Dogbé ? A moins que les lobbies de cette dernière soient suffisamment puissants pour avoir réussi à imposer une transition entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> République afin de tenter d'enlever tous pouvoirs régaliens à Faure Gnassingbé ?

En effet, la Constitution du 6 mai 2024<sup>3</sup> prévoit clairement

- dans ses articles 40 et 43 que le Président de la République perd l'essentiel de ses pouvoirs régaliens pour n'être plus qu'un Président de la République symbolique en charge de l'unité nationale. Il devient un vrai « faux » chef d'Etat qui doit obligatoirement faire contresigner par le Président du Conseil, tous ses actes.
- dans ses articles 50 et 51, que le « vrai » Chef de l'Etat est le Président du Conseil qui cumule le poste de « chef suprême des armées et des forces de sécurité » du Gouvernement, Président du conseil des ministres, chef de l'Administration, détermine la politique nationale et étrangère du pays, représente le pays à l'extérieur, autorise l'exécution ou pas des lois et des règlements, prononce la dissolution de l'Assemblée nationale sans veto du Président de la République, nomme aux emplois civils et militaires, accorde la grâce présidentielle unilatéralement, etc.

Au-delà des spéculations sur qui au final occupera le poste de Président du Conseil, le véritable chef d'Etat et le poste de Président de la République, le « faux » chef d'Etat ou plus précisément le Chef d'Etat en « chocolat », il y a un rapport de force entre les groupements indépendants de militaires et des forces de sécurité, les chefs de loges ésotériques, les dignitaires au sein du clan Gnassingbé et les néo-colonisateurs du Togo. Il n'est pas certain que cette fois, tout se passe sans casser des œufs. Entre les œufs au plat, les œufs brouillés ou les omelettes, et d'éventuelles décisions de la Cour de Justice de la CEDEAO déclarant le régime togolais des Gnassingbé illégal et anticonstitutionnel, il y aura vraisemblablement de la casse qui devra se solder par une démission collective si chacun souhaite préserver une « transition » politique concrétisant la libération du Peuple togolais !!!

Contrairement aux apparences, la transition vers la 5<sup>e</sup> République sur la base d'une feuille de route 2020-2025 de la 4<sup>e</sup> République ne sera pas de tout repos, surtout si le Peuple togolais prend conscience du niveau de supercherie et d'arnaque politique que constitue la façade démocratique que le système Gnassingbé a réussi, pour le moment, à imposer par la gouvernance de la peur, des emprisonnements, et de l'arbitraire.

### 3. DEGRÉ DE PERTE DE SOUVERAINETÉ VOLONTAIRE DU SYSTÈME GNASSINGBÉ : UN SEUL BILAN



Comme il est impossible d'accéder aux chiffres officiels de la gestion des finances publiques opérées par les tenants du système Gnassingbé, et qu'il est aussi impossible de tenir un débat sérieux sur des bases d'indépendance avec ceux qui sont en charge de l'économie et des finances au Togo, on comprend mieux pourquoi Mme la Première Ministre, par omission volontaire, a choisi de ne pas faire le bilan de son premier mandat comme 1<sup>er</sup> Ministre, mais surtout de ne pas faire le bilan de Faure Gnassingbé. De toutes les façons, il s'agit d'une responsabilité partagée que les statistiques officielles des organisations internationales comme le Fonds monétaire international ou le Groupe de la Banque mondiale mettent à disposition. L'opacité de la communication des recettes et dépenses de l'Etat togolais n'ont rien à envier à la transparence des comptes publics affichés par des institutions internationales, même contrôlées par les dirigeants occidentaux.

Sur les données disponibles sur 10 ans, il est possible de rappeler que la dette totale du Togo est passée de 749,4 millions de dollars américains (\$EU) entre 2012 à 3.117,7 millions de \$EU en 2022<sup>4</sup>. La population du Togo intégrant la Diaspora est estimée à environ 6 millions d'habitants en 2012<sup>5</sup> et à 9,1 millions d'habitants en 2023<sup>6</sup>. En considérant le chiffre de 8 millions d'habitants en 2022, il faut comprendre que le système Gnassingbé a augmenté la dette par habitant pour chaque togolaise et togolais de 124,9 dollars américains par habitant (soit environ 74.690 Franc CFA) en 2012 à 389,7 dollars américains par habitant (soit environ 233.040 Franc CFA) en 2022. **Faure Gnassingbé et son équipe ont multiplié la dette totale togolaise par habitant par 3,1 en moins de 10 ans.** La mauvaise gouvernance des biens publics et des finances publiques provient du fait que l'essentiel des dépenses sont faites pour satisfaire le réseau des affidés du pouvoir et une oligarchie militaro-ésotérique qui maintiennent la population sous un régime de terreur qui empêche toute contestation de leur politique. C'est d'ailleurs là une caractéristique d'une dictature au Togo.

Le niveau de pauvreté aurait donc dû diminuer en conséquence si le système Gnassingbé structurait la répartition des richesses pour donner une égalité des chances à chacun au Togo. Or, ce n'est pas le cas du fait des injustices et du rapport de forces asymétrique entretenu par une partie des militaires, les non républicains, et préférant tourner leurs armes contre le Peuple togolais, grâce souvent d'ailleurs au soutien indéfectible des pays qui ont signé des accords secrets de défense avec le système Gnassingbé, allègrement confondus à tort avec la défense du Peuple togolais. Or, c'est sous le règne de Mme la Première Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, que la Banque mondiale a calculé en 2021<sup>7</sup> que plus de 58,8 % de la population togolaise vivait avec moins de 2.154 Franc CFA par jour (soit environ 43.080 FCFA par mois (65,3 Euros par mois)), étant entendu que plus de 26,6 % de cette même population vivait avec moins de 1.269 Franc CFA (soit environ 25.380 FCFA par mois (38,5 Euros par mois)).

La vérité est que sous le 1<sup>er</sup> Gouvernement de Mme la Première Ministre et plus précisément en 2021, les 20 % de la population la plus riche au Togo se partageaient officiellement 45,2 % des richesses du pays alors que les 20 % les plus pauvres du Togo se partageaient 6,8 % des richesses. Faure Gnassingbé a donc reconduit un Gouvernement qui institutionnalise la pauvreté et les inégalités. Mais, est-ce pour continuer la même politique ou pour l'aggraver ? Chaque togolaise et togolais devrait s'interroger et faire son propre bilan sur son rôle dans sa participation active ou passive dans le soutien de ce régime autocratique et basé sur la gouvernance de l'arbitraire à savoir :

- est-ce que je trahis la cause de la libération du Togo du système Gnassingbé ? Ou,
- est-ce que je le soutiens ou même le promeus ?

La réponse à cette question sans hypocrisie peut expliquer pourquoi le système Gnassingbé perdure au Togo, même s'il ne faut nullement négliger le soutien actif et sournois de certains militaires et forces dites de sécurité au Togo et des dirigeants étrangers profitant d'un Togo devenu un centre hors taxes d'évasion fiscale<sup>8</sup>.

Selon un rapport de *Tax Justice Network*, les multinationales opérant au Togo ont rapatrié au moins 118 millions de dollars américains (106,8 millions d'Euros, soit 68,5 milliards FCFA) de bénéfices dans leur pays d'origine ou dans des paradis fiscaux en 2020, sous le règne de Faure Gnassingbé. Cette perte significative pour l'économie togolaise ne l'a pas été pour tout le monde. Selon « TogoFirst », « *l'évasion fiscale (impôt sur les sociétés uniquement) des multinationales*



*aurait coûté au pays au moins 21 millions dollars américains (12 milliards FCFA), soit 2 % de ses recettes fiscales (évaluées à 1 milliard de dollars américains). Cette perte représente plus de 20 % des impôts sur les sociétés, collectés par l'Office Togolais des Recettes (OTR) en 2020 ».*

Pour revenir au bilan de Mme la Première Ministre reconduite par Faure Gnassingbé, il faut bien reconnaître que ces quelques chiffres économiques peuvent faire croire qu'au Togo, **Faure Gnassingbé ne reconduit pas une équipe qui gagne, mais bien une équipe qui dépossède le Peuple togolais de sa richesse et de sa souveraineté.**

En effet, on devrait s'attendre à une amélioration du niveau de vie des populations togolaises. Il n'en est rien, au contraire. Il y a eu mauvaise gouvernance, investissement dans des activités non rentables pour les populations et surtout accaparement des richesses par une oligarchie gravitant autour de ceux et celles qui tiennent en vie le système Gnassingbé. Autrement dit, il s'agit d'une gouvernance des inégalités asymétriques au profit principalement de ceux qui sont au pouvoir, dans l'armée au sommet et surtout pour le compte d'intérêts étrangers qui ne sont pas exclusivement de l'Occident.

Aussi, qui peut croire les déclarations de politique dite générale de Mme la Première Ministre selon lesquelles le Togo :

- vient de « franchir un pas supplémentaire vers l'enracinement de la démocratie et du pluralisme. Le double scrutin, législatif et régional, du 29 avril 2024 est le résultat d'un processus inclusif qui a permis la participation de toutes les sensibilités politiques de notre pays » ;
- vit dans la « sérénité, la paix et le calme qui ont caractérisé ces élections et le passage à la 5<sup>e</sup> République » ; et que
- dispose d'un « gouvernement » dit « nouveau » mais constitué de vétérans ou de dinosaures de la politique parfois en poste depuis plus de 16 ans, et présenté comme une « ouverture, une diversité et une inclusivité ».

Personne de sérieux et conscient de la vérité ne peut y croire. Toute personne non polluée par l'achat des consciences, encore moins par la propagande du système Gnassingbé à coût de millions prélevés sur l'argent des contribuables togolais, ne peut y souscrire. Alors, pourquoi la désinformation persiste au Togo ? La peur, la terreur, et surtout l'achat des consciences, ce qui explique les transhumances politiques et permet à Faure Gnassingbé et ses affidés de parler d'ouverture.

Le paradoxe de tout de gâchis est que le Togo a augmenté le niveau de sa perte de souveraineté volontaire du fait de la mauvaise gouvernance de Faure Gnassingbé et son système. Si un seul bilan doit se faire sur la base du niveau d'endettement du Togo en 10 ans entre 2012 et 2022, il faut reconnaître que le niveau de perte de souveraineté et donc de dépendance et de servitude volontaire des dirigeants togolais sous contrôle du système Gnassingbé est bien au moins de trois fois supérieur à ce qu'il était, il y a une décennie. Accepter le statu quo ou un nouveau doublement de cette perte de souveraineté relève soit de l'inconscience, de l'ignorance ou du refus de se battre pour sa liberté et celle des générations futures au Togo. Chacun pourra faire son *mea culpa*. Mais certains plus que d'autres autour du système Gnassingbé et dans l'armée togolaise.

#### **4. RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA : ELABORER UNE ALTERNATIVE POLITIQUE DE TRANSITION**

A la lumière du bilan de 10 ans de Faure Gnassingbé, il convient de constater que **le système Gnassingbé n'est pas réformable**. Ne pas le comprendre conduit de nombreuses personnalités souhaitant prendre la place à oublier de



proposer des alternatives politiques, discutées et votées par la partie de la population aspirant à un Togo où la vérité des urnes et des comptes publics servira de fondement à un projet de transition politique, un projet de société commun et une constitution ne servant pas de justificatif pour conserver *ad aeternam* Faure Gnassingbé et son système en place, ce en usant de la force et de la terreur.

Entre 50 % et 75 % de la dette totale est unilatéralement utilisée par les gouvernements successifs de Faure Gnassingbé depuis 2010, notamment au cours des années électorales de 2015 et 2020. Jamais le Peuple togolais n'a eu droit à des explications, encore moins des justificatifs de dépenses. **Rendre compte au Peuple togolais est un tabou dans le système Gnassingbé.** Pourtant, le principe de redevabilité est à la base de tout processus démocratique.

**RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA suggèrent aux parlementaires togolais de se rapprocher de la vérité sur le bilan de Faure Gnassingbé et de commencer à penser à une démission collective.** Que cela se passe sur une base volontaire ou par une décision de justice ou toutes autres formes d'évènements, Dieu seul le sait et en favorisera l'avènement.

Le 7 septembre 2024.

La Direction du :

**Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) en partenariat avec toutes personnalités ou structures de la société civile indépendantes et aux citoyennes et citoyens indépendants.**

**SIGNATAIRES : RCDTI, CVU-TOGO-DIASPORA, PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS :**

1. Yves Ekoué AMAÏZO, Dr.
2. Ernesto D'ALMEIDA, Dr.
3. Mathieu D'ALMEIDA
4. Koffi DEKU, Ing.
5. François FABREGAT
6. Antoine RANDOLPH, Dr.
7. De nombreux CITOYENS (ENNES) ont souhaité ne pas voir leur nom figurer en qualité de signataires, par peur de représailles du système Gnassingbé.

-----

**Contact et Coordination : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) et [rcdti@cvu-togo-diaspora.org](mailto:rcdti@cvu-togo-diaspora.org)**

Note : Toutes les personnalités ou associations qui souhaitent être signataires des textes de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA peuvent le faire en écrivant par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Ils ou elles auront l'occasion de participer à l'une ou l'autre des téléconférences fondant notre démocratie participative et proposer des solutions dans le cadre du projet de transition politique et du projet de société commun pour l'avenir du Togo.

\*\*\*\*\*

© RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA

Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) -----



Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) -----



\*\*\*\*\*



**Mots-clés :** Alternative - Assemblée nationale – démission collective - endettement - déclaration de politique générale - députés – Faure Gnassingbé - Feuille de route gouvernementale - Premier ministre Togo Victoire Tomégah-Dogbé - Redevabilité – Togo - Transition - UNIR

- 
- <sup>1</sup> Rédaction Atlantic Infos (2024). « Togo : Retour sur la déclaration de la politique générale du nouveau gouvernement présentée par le Premier Ministre au Parlement ». In *atlanticinfos.com*. 24 août 2024. Accédé le 26 août 2024. Voir <https://atlanticinfos.com/2024/08/24/togo-retour-sur-la-declaration-de-la-politique-generale-du-nouveau-gouvernement-presentee-par-le-premier-ministre-au-parlement/>
- <sup>2</sup> Rédaction Atlantic Infos (2024). Op. Cit.
- <sup>3</sup> Journal officiel de la République du Togo (2024). « LOI n° 2024-005 du 6 mai 2024 portant Constitution de la République Togolaise ». 6 mai 2024. Numéro spécial 42 bis de la 69<sup>e</sup> année. Cabinet du Président de la République. Lomé, Togo.
- <sup>4</sup> The World Bank (2023). *International Debt Statistics. Togo*. The World Bank. Accessed 1<sup>st</sup> September 2024. Retrieved from [https://datatopics.worldbank.org/debt/ids/countryanalytical/TGO?\\_gl=1\\*1if08bq\\*\\_gcl\\_au\\*MTkzNzkwNTYwMC4xNzI1MzExMDQ1#](https://datatopics.worldbank.org/debt/ids/countryanalytical/TGO?_gl=1*1if08bq*_gcl_au*MTkzNzkwNTYwMC4xNzI1MzExMDQ1#) ; il s'agit des dernières statistiques vérifiées disponibles.
- <sup>5</sup> World Bank (2024). *World Development Indicators 2012. Togo. Population*. World Bank: Washington.
- <sup>6</sup> World Bank (2024). *World Development Indicators. 2024. Togo. Population*. World Bank: Washington.
- <sup>7</sup> World Bank (2024). *World Development Indicators. 2024. Togo. Poverty Rates at International Poverty Lines*. World Bank: Washington.
- <sup>8</sup> TogoFirst (2021). « Evasion fiscale des multinationales et fortunés : le prix d'un vaccin complet pour plus d'un million de Togolais ». In [www.togofirst.com](http://www.togofirst.com). 29 novembre 2021. Accédé le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Voir <https://www.togofirst.com/fr/economie/2911-9040-evasion-fiscale-des-multinationales-et-fortunes-le-prix-d-un-vaccin-complet-pour-plus-d-un-million-de-togolais>